

dans les épreuves individuelles après son compatriote des Etats-Unis Hayes Alan Jenkins, soit un vrai successeur de Richard Burton dans ce genre d'épreuves. Le triomphe des trois Américains, qui ont tous gagné une médaille, a été unique et bien mérité. A part le patinage artistique, les Etats-Unis se sont distingués en sortant seconds dans les épreuves finales du tournoi olympique de hockey sur glace. Ils avaient envoyé une équipe d'étudiants qui se sont concentrés entièrement sur le puck (palet) et non sur l'adversaire, et par cette tactique, ils se sont rendus rapidement populaires auprès des spectateurs. Ils ont été certainement l'équipe la meilleure et la plus sportive qui ait jamais été envoyée aux Jeux Olympiques pour représenter la bannière étoilée. Les Canadiens ont fait une expérience similaire à celle des Norvégiens quand ils se sont vus relégués à une troisième place dans un sport dont ils avaient eu la suprématie pendant des années. Quoique jouant bien, quand l'équipe Kitchener-Waterloo Dutchmen a joué contre l'U. R. S. S., elle a heurté les buts cinq fois et a perdu 2-0 ; elle n'a pas été aussi forte que l'équipe de Toronto Maple Leaf l'a été à Oslo, et s'est même montrée plus faible que les champions mondiaux de l'année dernière, les Penticton « V's », qui ont battu les Russes 5-0. Les Russes ont de bon droit gagné du premier coup le titre olympique, ils ont aussi gagné les championnats

mondiaux ainsi que ceux d'Europe. La technique des Russes est parfaite et ils sont de si bons patineurs que quoique leurs mouvements d'ensemble fussent combinés de façon évidente et maintes fois répétés, ils ont atteint leurs buts et sont arrivés à faire échouer les tentatives des adversaires.

L'équipe suédoise a été plus faible que je ne l'avais jamais vue ; elle a cependant été « runners-up » dans le concours pour le titre européen, qui est incorporé aux Jeux Olympiques.

L'équipe italienne a gagné le tournoi dit de « consolation ».

Les conditions exigées des joueurs dans un tournoi pareil ne sont pas raisonnables. Trou de matches se succèdent presque sans arrêt. La défaite de la Tchécoslovaquie par la Suède, 5-0, est due plus à la grande fatigue provenant du match joué juste avant contre le Canada, qu'à la réelle supériorité des Suédois.

La piste de bobsleigh était vraiment dangereuse le dernier jour de l'épreuve de bob à quatre qui a été gagnée par la Suisse.

Dans l'épreuve de bob à deux, les Italiens qui avaient eu accès à la piste une quinzaine de jours avant que quiconque n'y fût admis, ont bénéficié de cette période d'entraînement, et ont remporté une éclatante victoire, ayant été classés premiers et seconds.

W. M.

Les inoubliables

journées olympiques de Cortina d'Ampezzo
revivront dans le film

« VERTIGINE BIANCA »

« Puissent les Jeux Olympiques futurs se dérouler dans la joie et dans la concorde afin que la flamme olympique poursuive son chemin à travers les siècles pour le bien d'une humanité toujours plus ardente, plus courageuse et plus loyale. »

C'est par ces mots que M. Avery Brundage, le président du Comité International Olympique, a terminé son discours clôturant les VII^{es} Jeux Olympiques d'hiver de Cortina d'Ampezzo le dimanche 5 février 1956. Sous l'action des fusées, le tapis sombre des forêts montueuses apparaissait, disparaissait, réapparaissait plus loin, le vermeil du couchant tournait au cuivre rouge des rocs des Dolomites, des mains se serraient en un dernier adieu, des cœurs frémissaient : la grande manifestation était terminée, mais son souvenir reste.

Or, quel meilleur souvenir peut-on imaginer d'une manifestation qu'on a vécue, qu'on a aimée et appréciée, que celui représenté par le film, qui permet aussi à ceux qui ne furent pas parmi les spectateurs de voir de près toute cette jeunesse luttant pour le plus haut idéal, qui permettra aux acteurs de se voir finalement en action, d'apprécier leur effort et aussi de reconnaître et corriger certaines erreurs.

Le Comité International Olympique a reconnu depuis longtemps l'importance du film et c'est pour ce motif qu'il fait obligation, à l'article 39 des règles générales des Jeux Olympiques, au Comité Organisateur de prendre les dispositions nécessaires « pour que les épreuves finales des Jeux soient intégralement perpétuées par des prises photographiques et cinématographiques ». Le Comité International Olympique précise aussi que ces « prises de vues ne doivent gêner en aucune façon le bon ordre des épreuves », et c'est sans doute pour cela que le Comité Organisateur a le droit d'attribuer l'exclusivité pour la réalisation du film olympique officiel à une entreprise cinématographique qualifiée.

En 1948, lors des Jeux Olympiques d'hiver de Saint-Moritz, le Comité Organisateur avait aussi l'intention d'attribuer, en exclusivité, à une seule firme, les droits de réaliser le film officiel des Jeux, mais, pour différents motifs, ce droit fut finalement partagé entre quelques entreprises, dont la collaboration s'avéra — il faut le dire — fructueuse et excellente, notamment celle entre une maison suédoise et une maison suisse. Mais que de progrès n'a-t-on pas fait en huit ans, dans le domaine du film, surtout en Italie ! Il était

donc normal que le Comité Organisateur de Cortina, soucieux surtout de ne pas gêner les concurrents par la présence d'un nombre exagéré d'opérateurs, se prononce en faveur de l'exclusivité pour la réalisation du film des Jeux que nous venons de vivre au pied des Dolomites. Encore faut-il souligner qu'un concours fut ouvert à la libre soumission et que si finalement ce droit exclusif fut accordé à l'Institut national LUCE, ce ne fut qu'eu égard au glorieux passé de cette entreprise et aussi à son formidable équipement technique ultra-moderne. Une véritable cité du cinéma dut être créée à Cortina avec une « armada » de techniciens, opérateurs, un hélicoptère, un avion, des camions, des jeeps, des voitures spécialement utilisées, un car d'enregistrement, un car de sonorisation, des « Rallenties », des « Transfocators », etc.

Le film des Jeux de Cortina portera le nom de « Vertige blanc », il n'est pas encore sorti, aussi nous est-il impossible de le juger à priori. Mais nous avons observé, à plusieurs reprises, le travail des opérateurs, aussi bien le long de la piste de bobsleigh, qu'aux bords du grand tremplin « Italia », qu'au stade olympique de la glace, qu'au stade de la neige ou dans les forêts que les coureurs de fond traversaient à vive allure, nous avons observé de près le travail du régisseur et de ses collaborateurs immédiats et nous avons eu l'impression que toute cette équipe était d'abord animée d'un superbe esprit de « team-work » et enfin d'un grand amour

pour le sport et pour les montagnes qui servaient d'admirable décor naturel au déroulement des différentes épreuves.

Nous avons vu Mario Fantin, le courageux opérateur du K2, juché sur une tourelle près du genou du tremplin afin de mieux « prendre » les sauteurs au moment de leur élan décisif, mais nous avons vu surtout un homme affairé autour des caméras, un homme donnant des ordres secs et précis, qui avait l'air de vivre les plus beaux jours de sa vie : le régisseur Giorgio Ferroni, la cheville ouvrière de « Vertige blanc ».

Le voyant au sommet de la Tofana, l'œil émerveillé par le paysage qui se déroulait devant lui, nous avions l'impression que Giorgio Ferroni voulait s'inspirer des pages que feu Pierre de Coubertin, le génial rénovateur des Jeux Olympiques de la Grèce antique, écrit en 1913 à la gloire des montagnes : « En haut, tout en haut, dans la région des cimes, il fait calme et pur. Les pics se détachent sur un azur intense et le contraste du soleil et de la neige s'impose comme le symbole d'une nature irréelle. L'homme éprouve l'émotion d'une planète différente. La solitude est complète ; poussez vos skis dans la neige, écoutez leur musique harmonieuse et jouissez pleinement d'une chose rare et délicate : une oasis de poésie au milieu d'un sport rude. »

« Vertige blanc » nous redonnera-t-il ces sentiments ? C'est là notre grand espoir ! (Cet article ayant été écrit à fin février, le film a été publié entre temps. *La Réd.*)

La victime de Cortina ?

La victime de Cortina d'Ampezzo ? Non : ce n'est pas M^{lle} Z., qui s'en tire avec une fracture du péroné, ou M. X., opéré d'urgence à l'hôpital régional. C'est la *langue française*. Pendant quinze jours, des chroniqueurs parvenus au paroxysme du délire et de la fatigue se sont évertués à faire de la langue française un idiome pour paranoïaques. Un idiome qui abuse à tel point des mots à effets, qu'il en perd toute vertu et ne se complait que dans une pompe incroyable ; un culte de l'incorrection qui confine au vertige.

A pleins paniers, j'ai cueilli chaque jour ainsi les pataqués, les termes informes, les éloges tellement gonflés qu'ils crèvent comme de vulgaires batraciens imitant le bœuf. Et de fidèles lecteurs n'ont cessé de me faire parvenir des feuilles imprimées que leur crayon indigné zébrait de rouge ou de bleu.

Faut-il citer ? Voici une phrase qui laisse pantois le plus bienveillant : « *On se penche sur cette hypo-*

thèse avec d'autant plus de complaisance qu'elle tombe à point nommé ». Et que peut bien désigner une « *rencontre plaisante parce que mobile et ouverte* » ? Et se représente-t-on cet « as » du ski : « *versant dans le narcissisme infécond si contraire à l'essence du jeu* ». Un monsieur très oublié, La Bruyère, se serait contenté de penser que l'« as » était égocentriste et qu'il lui manquait la solidarité de l'équipe. Triste prose ! Tandis que *a le narcissisme infécond* » ça c'est du sport !

Soyons équitable ! Les comptes rendus sportifs — quand ils veulent bien ne pas être trop prétentieux, trop inconsidérément imagés par des (soyons justes et disons « certains » *Réd.*) « stylistes » sans l'ombre de culture — ont souvent de la vie, de la couleur, du mouvement, qualités précieuses dans tous les secteurs du journalisme quels qu'ils soient.

(Nr., *Gazette de Lausanne*).